

# Règlement du Championnat Grand Est Endurance TT Moto 2024

## 1 Définition

La Ligue Motocycliste du Grand Est, met en compétition un Championnat du grand Est d'Endurance TT MOTO **DUO** et un Championnat du grand Est d'Endurance TT MOTO **SOLO**.

## 2 Admission

Les conditions d'admission sont les suivantes :

-être licencié au sein d'un club de la Ligue Grand Est et être détenteur d'une licence NCO / NJC/ INTER

-Catégorie Open : être âgé de plus de 15 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.

-Catégorie espoir : être âgé de 13 à 15 ans au 1<sup>er</sup> janvier en cours (125cm3 maxi)

Hors Championnat : possibilité de rouler en DUO avec un pilote OPEN sous réserve du strict respect des RTS Endurance TT -

-Catégorie Junior être âgé de moins de 23 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours

-Catégorie Vétéran être âgé de plus de 37 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours

-Catégorie Super-Vétéran être âgé de plus de 47 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours

**Pour marquer des points dans les catégories DUO junior, vétéran, super-vétéran et féminine, il faut que les deux membres de l'équipage appartiennent à la même catégorie.**

## 3 Droit d'engagement :

**Les engagements doivent se faire via le site <http://www.inscriptions.liguemotograndest.fr/>**

Tout engagement incomplet ne sera pas pris en compte.

Les droits d'engagement s'élèveront à 75 € par pilote. Les pilotes s'inscrivant au moins 1 mois avant l'épreuve bénéficieront d'un tarif préférentiel de 60 € par pilote.

Les pilotes possédant déjà un transpondeur loué annuellement auront une tarification de 65 € par pilote. Les pilotes s'inscrivant au moins 1 avant l'épreuve bénéficieront d'un tarif préférentiel de 50 € par pilote.

Pour les « Duo ESPOIR » la tarification est de 30 € par pilote.

Sauf pour les épreuves de championnat de France : voir tarification en vigueur.

### Pilote souhaitant déclarer forfait

Ces modalités s'appliquent uniquement pour les inscriptions se déroulant le site de la LMGE.

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc...). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (5 €). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des 48 heures avant l'épreuve.

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

## 4 Epreuves Moto

| DATE            | LIEU                  | CLUB ORGANISATEUR      | SOLO/DUO             |
|-----------------|-----------------------|------------------------|----------------------|
| 04 & 05/05/2024 | ESSOYES (10)          | ESSOYES TT             | SOLO 3H00            |
| 01/09/2024      | LA BESACE (08)        | ARDEN MOTO PASSION     | SOLO 3H00            |
| 22/09/2024      | SUZANNECOURT (52)     | TEAM ENDURO PASSION    | SOLO 3H00 / DUO 6H00 |
| 06/10/2024      | HOMBOURG BUDANGE (57) | THIONVILLE TTMC        | SOLO 3H00 / DUO 6H00 |
| 20/10/2024      | VERDUN (55)           | MC LA VALTOLINE VERDUN | SOLO 3H00 / DUO 6H00 |
| 27/10/2024      | LES RICEYS (10)       | MC RICEYS ET ENVIRONS  | SOLO 3H00 / DUO 5H00 |

## 5 Circuit

La compétition se déroule sur un circuit fermé tout terrain de type moto Cross ou Enduro. Il devra respecter les RTS endurance.

La présence d'un délégué de la commission peut, bien sûr, aider le club dans son organisation et dans le respect du règlement du championnat.

## 6 Attribution des points

En catégorie DUO, il n'est pas obligatoire d'inscrire sur chaque épreuve le même équipage ; chaque pilote d'un équipage marquant des points.

Tous les résultats seront pris en compte pour le classement final du championnat.

Chaque tour est enregistré dès lors que le numéro du pilote correspond au numéro de la machine. (Interdit de changer de machine). Pour les épreuves arrêtées avant la fin, le classement sera validé si 50% du temps de course est effectué par manche.

Dans tous les cas, pour être classé il est impératif de franchir le drapeau à damier de fin de course.

Tableau d'attribution des points pour les championnats :

| Position | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
|----------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Point    | 25 | 22 | 20 | 18 | 16 | 15 | 14 | 13 | 12 | 11 | 10 | 9  | 8  | 7  | 6  | 5  | 4  | 3  | 2  | 1  |

Au classement final en cas d'égalité de points, le vainqueur sera le pilote qui aura obtenu le plus grand nombre de victoires. En cas d'égalité à nouveau, ils seront départagés par le plus grand nombre de deuxième place, de troisième, quatrième, etc... En cas d'égalité, le meilleur de la dernière course.

ATTENTION : en cas de concurrence de date d'une course du championnat avec le championnat de France des régions toutes disciplines, la commission se réserve le droit d'attribuer le nombre de points qu'elle jugera nécessaire pour ne pas pénaliser les pilotes représentant notre ligue.

## 7 Obligations du pilote

Le stand est la seule zone où l'on doit effectuer le ravitaillement en essence. Lors du ravitaillement, le pilote doit avoir quitté sa machine et le moteur doit être coupé sous peine de disqualification. En cas de panne, un pilote peut faire rapporter son dossard / transpondeur au stand par un autre concurrent, le tour n'étant pas comptabilisé. Que ce soit pour les endurances solos ou par équipe, il n'y aura pas plus d'une machine par pilote.

Chaque pilote devra utiliser la machine qui aura satisfait au contrôle technique pendant toute la durée de l'épreuve (entraînement, essais chronométrés, reconnaissance du circuit et course). Pour les duos, en cas de casse il est toléré de pouvoir poursuivre la course avec la machine de son binôme.

Chaque pilote (ou équipage) devra disposer d'un extincteur dans le stand.

Le tour de reconnaissance est obligatoire pour tous les pilotes.

## 8 Obligations de l'organisation

Le chronométrage doit être placé sur le circuit avant l'entrée des pilotes aux stands.

L'organisateur s'engage à respecter les dispositions des RTS Endurances.

**L'organisateur a l'obligation de fournir au délégué (ou à défaut à la ligue) les classements complets en format excel au maximum le lendemain de l'épreuve**

## 9 Grille de départ

L'ordre de départ se fera pour la 1<sup>ère</sup> épreuve suivant l'ordre d'inscription. Pour les épreuves suivantes le placement se fera en fonction du classement du championnat en cours pour les 10 premiers du championnat scratch. Puis tous les pilotes non classés suivant l'ordre d'inscription. Les pilotes non inscrits 15 jours avant la course seront classés en fonction de leur date d'inscription.

L'entrée en grille sera donnée ou affichée lors du contrôle administratif.

Cette disposition ne s'appliquera pas pour les épreuves du Championnat de France de Cross Country et Championnat de France des Régions.

## 10 Contrôle technique

La limite de bruit est fixée à 112 décibels.

Protège chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.

Les pneus cloutés ou avec des chaînes sont interdits.

La couleur des numéros et des fonds de plaques doit avoir un fort contraste pour être bien lisible. (Scotch interdit)

La béquille latérale devra être démonté.

## 11 Equipement obligatoire

Pour les casques, seules les normes ECE 22/05 et ECE 22/06 seront reconnues. Le casque ne doit pas présenter de chocs et il est recommandé de le remplacer si la date de fabrication a plus de 5 ans. Les Commissaires techniques peuvent, le cas échéant, juger que le casque ne présente plus les caractéristiques requises et refuser celui-ci. Les casques ouverts (jet) sont interdits. Les casques ayant un appendice aérodynamique (aileron) sont interdits, sauf ceux qui sont homologués d'origine avec cet accessoire.

Protections dorsale et pectorale obligatoire selon les normes en vigueur en championnat de France d'enduro.

L'utilisation des tear-off sera interdit.

Les éléments suivants sont également obligatoires : botte type motocross, maillot manche longue, pantalon renforcé et une paire de gant.

## 12 Civisme

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou encore sur tout le circuit, etc... **Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs poubelles et les ramener chez lui.** Il pourra être demandé un chèque de caution par l'organisation, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand. **Pour n'importe quelle intervention sur la machine dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer les pleins du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental.** La dimension minimale de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur de la machine.

Le lavage à haute pression est expressément interdit.

L'endurance existe grâce aux bénévoles, tout manque de respect de la part d'un pilote ou de toute personne assistant ce pilote vis à vis d'un officiel ou vis à vis de l'organisation pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

## 13 Sécurité

Le pilote doit également avoir à disposition un extincteur à poudre, à jour de vérification annuelle, à disposition au stand de ravitaillement.

Rappel : il est interdit de fumer à proximité du stand de ravitaillement sous peine d'exclusion du pilote.

## 14 Réclamations

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif National de la F.F.M.

Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.

## 15 Sanctions

Machine non conforme au contrôle technique  
Casque ou équipement non-conforme

départ refusé  
départ refusé

|                                                   |                                                    |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Bruit non conforme                                | départ refusé                                      |
| Contrôle en fin d'épreuve (tolérance 2 db)        | sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification |
| Usage d'une machine non contrôlée à la technique  | disqualification                                   |
| Fumer dans les stands                             | sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification |
| Ravitailleur moteur en marche                     | sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification |
| Ravitaillement en dehors des stands               | sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification |
| Au départ machine non mise en route par le pilote | sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification |
| Au départ non mis en place du coupe-circuit       | sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification |
| Plus de 3 personnes dans les stands (dépannage)   | 1ère infraction : avertissement                    |
|                                                   | 2ème infraction : 1 tour                           |
| Non utilisation du tapis environnemental          | 1ère infraction : avertissement                    |
|                                                   | 2ème infraction : 1 tour                           |
| Vitesse excessive dans les stands                 | 1 tours                                            |
| Récidive                                          | sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification |

## 16 Récompense

Au terme de la saison, seront récompensés lors de la remise des récompenses de la Ligue :

- les 3 premiers du championnat DUO ligue Grand Est
- les 3 premiers du championnat SOLO ligue Grand Est
- les 3 premiers du championnat ESPOIR DUO (13 à 15 ans au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année en cours)
- les 3 premiers Junior DUO (moins de 23 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours)
- les 3 premiers Junior SOLO (moins de 23 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours)
- les 3 premiers Vétéran DUO Plus de 37 ans au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année en cours
- les 3 premiers Vétéran SOLO Plus de 37 ans au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année en cours
- les 3 premiers Super Vétéran DUO Plus de 47 ans au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année en cours
- les 3 premiers Super Vétéran SOLO Plus de 47 ans au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année en cours
- les 3 premières Féminine DUO
- les 3 premières Féminine SOLO